



# LES ÉCHOS DE PLEUGUENEUC

Avril 2024 – n°108

Tél : 02.99.69.40.47

Courriel : [mairiepleugueneuc@wanadoo.fr](mailto:mairiepleugueneuc@wanadoo.fr)

## Informations diverses

### VIDE-GRENIER LE 19 MAI 2024

Organisé par le Groupement  
des Parents d'élèves

Braderie située place de l'Église,  
de 08h30 à 18h00,

2,50 € le mètre linéaire.

**INSCRIPTIONS** (avec le règlement) :  
avant le **17 mai 2024** à la mairie.

### SOIRÉE BARBECUE

Organisée par  
l'Animation Locale du Foyer Laïc

**Le vendredi 12 juillet 2024 à 20h00,**  
à la salle multifonction,

Soirée barbecue, (15€ le repas adulte -  
Réservation en mairie ou dans les commerces)

#### Feu d'artifice,

Soirée dansante (entrée libre)

### « NOSTALGIE 137 » - Édition 2024

- **Samedi 13 juillet** : accueil des participants  
pour le camping rétro, près du parc  
de La Bourbansais

- **Dimanche 14 juillet** : balade le matin, expo  
d'artisans en rapport avec les véhicules  
anciens et le vintage (sans droit de place) puis  
mise en route du bouchon « Nostalgie 137 »  
en début d'après-midi

### COMICE AGRICOLE 2024

Le Comice agricole aura lieu à Pleugueneuc  
le **samedi 31 août 2024**.

Pour le bon déroulement de cette journée,  
les organisateurs sont à la recherche  
de bénévoles. Si vous souhaitez apporter  
votre aide et participer à cette manifestation,  
venez assister à la réunion prévue :

**le mercredi 5 juin 2024 à 19h30**  
à la salle du Conseil Municipal.

### CLASSES 4

Pour les personnes souhaitant participer à  
la préparation des **CLASSES 4**, une réunion  
est prévue : le **lundi 29 avril 2024 à 18h00**,  
à la mairie.

N'hésitez pas, venez rejoindre l'équipe  
des bénévoles !

## Calendrier

### Avril

- **Samedi 27 et dimanche 28** : Fête des plantes – Château de la Bourbansais
- **Lundi 29 avril** : Réunion de préparation des CLASSES 4 – 18h00 à la mairie

### Mai

- **Vendredi 3 mai** : Date limite d'inscription sur les listes électorales
- **Samedi 4** : Repas de l'association Palet de Pleugueneuc – Salle multifonction
- **Mercredi 8** : Cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945 à 10h45 – place de la Mairie
- **Dimanche 12** : Concert du festival « La Route des Orgues » - Eglise
- **Dimanche 19** : Braderie organisée par le GPE, fête foraine et concours de palets
- **Judi 23** : Atelier tout petits lecteurs – Bibliothèque
- **Vendredi 24** : Soirée inscription à l'école
- **Vendredi 31** : Soirée jeux lecteurs - Bibliothèque

### Juin

- **Samedi 1er** : Grand concours de palet – terrain des sports
- **Mercredi 5** : Réunion des bénévoles du Comice agricole à 19h30 – Salle du Conseil Municipal
- **Dimanche 9** : Élections européennes
- **Vendredi 14** : Temps convivial à l'école « Les Jours Heureux » en fin de journée (Thème : JO 2024)
- **Samedi 15** : Tournoi des familles du basket dès 11h – salle des sports (restauration sur place midi et soir)
- **Vendredi 21** : Fête de la musique – Place de la Mairie
- **Dimanche 23** : Fête de l'école organisée par le GPE

### Juillet

- **Vendredi 12** : Soirée barbecue suivie d'un feu d'artifice et d'une soirée dansante
- **Samedi 13** : Concours de palets organisé par l'association Palet de Pleugueneuc – Bar l'IMPRÉVU
- **Samedi 13 et dimanche 14** : Nostalgie 137

### Août

- **Samedi 31** : Comice agricole 2024

### Dispositif « ARGENT DE POCHE »

Le dispositif « **argent de poche** », destiné aux jeunes de 16 à 17 ans, est, cette année encore, renouvelé ! Chaque mission, d'une durée de 4 heures (*avec pause de 30 mn*), sera rémunérée **15 € par mission**. Les missions proposées sont diverses : désherbage manuel, nettoyage des bâtiments communaux, distribution du bulletin, petits travaux espaces verts et autres tâches simples et sans danger.

Les jeunes, qui le souhaitent, sont invités à déposer une lettre de motivation et un curriculum vitae auprès du secrétariat de la mairie, **jusqu'au 31 mai 2024, au plus tard**.

## Séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2024

Absents : CLERC Céline, FINES Cédric, HURAUULT Emeric, MASSART Manuele, REGEARD Loïc et de LORGERIL Olivier.

### **TERRAIN DE GLISSE UNIVERSELLE : AVANT-PROJET, PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION**

Vu la délibération n°47-2023 du 19 septembre 2023 portant sur la validation de la maîtrise d'œuvre du projet de terrain de glisse universelle,

Madame Marie-Paule ROZE, Adjointe au Maire, rappelle que le projet de pumptrack est novateur car il a une approche universelle et accessible à tous les usagers, sans limite d'âge. Toutefois, les jeunes enfants doivent être sous la responsabilité d'un adulte.

Il répond à plusieurs enjeux :

- « **Le loisir** » pour toute personne possédant la faculté de tenir sur un vélo, une trottinette, rollers sans limite d'âge (les jeunes enfants doivent être sous la responsabilité d'un adulte) ;
- « **Un attrait intergénérationnel** » permettant la création de lien social entre les habitants du territoire de tout âge et tout horizon ;
- « **Une approche pédagogique et sportive** », le terrain de glisse sera utilisé dans le cadre de temps scolaires et périscolaires (centre de loisirs, etc.), par les associations et/ou collectivités du territoire (associations VTT, etc.) ;
- « **Une approche fonctionnelle et thérapeutique** », le terrain de glisse pourra être utilisé par des encadrants médicaux dans le cadre de rééducation pour les personnes à mobilité réduite.

Dépenses en € HT	Recettes attendues
→ Maîtrise d'œuvre (9.35 % montant travaux HT) : 18 700 €	<u>Autofinancement</u> : 155 027.95 €
→ Etude géotechnique du sol : 2 765 €	<u>ETAT : DETR – DSIL</u> (30 %) : 66 440.55 €
→ Travaux : 200 003.50 € (Entreprise BTP, aménagement paysager, accès...)	<u>DRAJES</u> (ex ANS) : Circulaire en cours de rédaction, reconduction du plan 5 000 équipements – génération 2024 : a priori entre 20 et 50 % selon l'opportunité du projet.
<b>Total de 221 468.50 € HT</b>	

- **Entendu cet exposé, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide l'AVANT-PROJET présenté ci-dessus par la société USE, et le plan de financement.**

### **POSE D'UN NOUVEAU GAZON SYNTHÉTIQUE (SOCCER DERRIÈRE L'ÉCOLE)**

Madame Marie-Paule ROZE, Adjointe au Maire, informe que le sol d'origine du soccer a été retiré au printemps dernier par les services techniques car il était très abîmé et était même devenu dangereux pour les usagers (glissant). En effet, les élèves du primaire l'utilisent mais pas ceux de la maternelle (sol en enrobé pas assez sécurisant). La société Sport & Développement Urbain (SDU) qui a posé l'équipement sportif a été sollicitée pour la pose d'un nouveau terrain synthétique. Après consultation, la proposition chiffrée s'élève à 15 909.50 € HT soit 19 091.40 € TTC.

- **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de la société SDU pour la pose d'un nouveau gazon synthétique dont le montant s'élève à 15 909.50 € HT.**

## **GESTION DU PERSONNEL : REVALORISATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE**

Madame Marie-Paule ROZE, Adjointe au Maire, propose à l'Assemblée de verser une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents publics territoriaux, en revalorisant le régime indemnitaire mensuel déjà en place.

- ***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, demande que le régime indemnitaire des agents municipaux soit revalorisé de 45 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.***

---

### **Séance du Conseil Municipal du 26 février 2024**

---

*Absents : BLAISE Estelle, CLERC Céline, CROQUISON Sébastien, FINES Cédric et de LORGERIL Olivier*

#### **ÉTUDE DES PROPOSITIONS DE RÉFECTION DE VOIRIE – PROGRAMME 2024**

Présentation à l'Assemblée des estimations d'investissement de voirie pour 2024. Le marché de travaux est lancé par la Communauté de communes de la Bretagne romantique dans le cadre du transfert de la compétence voirie rurale.

##### **Montant des estimations :**

→ La Villains (village complet jusqu'au pont en direction du Bois ès Coqs) :	20 229.75 € TTC
→ La Ville Hue (route desservant les n°4 aux n°22) :	4 033.72 € TTC
→ Route du Gage vers le château :	17 986.68 € TTC

La commission communale qui s'est déplacée estime que la route VC n°27 (après le Pont de La Villains vers le Bois ès Coqs) ne nécessite pas à ce stade d'être refaite (peu de passages).

Quant à la route du Fruitier, dont la réfection est estimée à 29 855,50 € TTC, les travaux liés à la méthanisation n'étant pas intégralement réalisés, la réfection de cette voie est reportée. Par ailleurs, il est noté que le GAEC Le Fruitier a demandé l'élargissement de la voie (1 mètre) à ses frais pour faciliter le passage des chargements agricoles liés à cette nouvelle activité.

- ***Entendu cet exposé le Conseil Municipal, valide les estimations présentées ci-dessus et ce, pour un montant total de 42 250.15 € TTC et demande l'inscription de cette dépense en section d'investissement au Budget primitif 2024,***

---

### **Séance du Conseil Municipal du 18 mars 2024**

---

*Absents : BUSNEL Carole, HURAUULT Emeric, de LORGERIL Olivier et MASSART Manuele*

#### **Démission de M. FINES Cédric, conseiller municipal, en raison de son déménagement à Saint-Malo**

Suite à cette démission, il convient d'actualiser les commissions municipales.

Monsieur Luc GALLAIS est nommé délégué suppléant au PLUi (commission urbanisme), Madame Nathalie NIVOLE devient membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres et Monsieur Eric BARBY délégué au Syndicat Départemental d'Énergie.

#### **Mise en place d'une zone 30 – centre bourg**

La commission en charge de ce dossier a présenté au Conseil Municipal le projet de mise en place d'une zone « 30 » en agglomération qui inclut deux écluses et une chicane. Ce dernier sera soumis à l'avis des services du Département. Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'œuvre du service voirie de la Communauté de communes de la Bretagne romantique.

## Comptes administratifs 2023 (présentation par Mme Nathalie NIVOLE) et budgets 2024

### 1- Budget communal

La section de fonctionnement du Compte administratif communal présente un excédent net de 331 702.36 € (dépenses totales de 1 214 591.22 € et recettes de 1 546 293.58 €). Ajouté aux résultats reportés des années précédentes, l'excédent total s'élève à 804 231.21 €. Ce résultat permet de proposer une affectation de 400 000 € en investissement et de maintenir notre auto-financement pour les projets à venir.

Quant à la section d'investissement 2023, les dépenses de l'année s'élèvent à 835 285.39 € pour des recettes totales de 993 250.25 €, soit un résultat positif de 157 964.86 €. Intégré à l'excédent des années antérieures, le résultat net est porté à 971 936.89 €. Les variations d'une année sur l'autre sont en effet liées à l'avancement des travaux en cours, aux échéances de paiement et à l'état d'encaissement des subventions et autres contributions.

**A la lecture des résultats, Monsieur le Maire propose le maintien des taux d'imposition (38,60 % et 44,35 % respectivement pour le bâti foncier et le non bâti).**

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires et assimilées.

- **Entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de maintenir les taux communaux, pour l'année 2024 comme suit :**
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38.60 %
  - taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44.35 %
  - taxe d'habitation (TH) : 14.50 %

Le budget de fonctionnement 2024 s'équilibre à 1 723 750 € en dépenses et recettes. Côté des dépenses, les coûts de l'énergie (électricité et gaz) doivent être maîtrisés ce qui n'est pas toujours aisé. La commune ne bénéficie pas en effet de la limitation des tarifs réglementés de l'électricité. Monsieur le Maire ajoute que, pour les communes de notre strate démographique, les dotations de l'État, depuis plusieurs années, sont restées stables.

Monsieur le Maire propose d'accorder les subventions aux associations, comme suit :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>2024</b>
Groupement des parents d'élèves (parents d'élèves)	3 500 €
Foyer laïc (sections : basket, animation locale, yoga, couture, randonnées, commission des jeunes QG et badminton)	4 000 €
Cercle sportif Plesder Trévérien Pleugueneuc (futsal)	500 €
Club de foot Saint-Domineuc / Tinténiac (37 adhérents, saison 2023/2024)	370 €
Club de l'amitié	500 €
CATM - Anciens combattants	500 €
A.C.C.A – chasse	500 €
O.S.B.R. (1 € / habitant – population municipale : 2 018 données INSEE)	2 018 €
Gribouille	650 €
ADMR Tinténiac	1 000 €
Association de la résidence du Bignon de Pleugueneuc	1 000 €
Association de palets de Pleugueneuc	500 €
Banque alimentaire – aide alimentaire du Linon	300 €
Prévention routière (information dans les écoles primaires)	200 €
Symphonie d'école (300 €) et Route des Orgues (200 €)	500 €
Tennis Saint-Domineuc (12 adhérents de Pleugueneuc)	120 €
Comice agricole - édition 2024 (1 € / habitant)	2 018 €
Centre Communal d'Action Sociale	5 000 €

**Le budget primitif d'investissement 2024** s'équilibre à hauteur de 1 750 000 € en dépenses et en recettes, résultat du débat d'orientations budgétaires de la séance de janvier dernier qui peut se résumer comme suit :

- La rénovation et le réagencement du 1<sup>er</sup> étage de l'école,
- Poursuite de l'aménagement de la voirie pour le secteur de Coëtquen,
- Effacement des réseaux de la rue du Linon,
- Aménagement d'un terrain de glisse universelle derrière la salle des sports,
- Etude sur la rénovation de l'éclairage public,
- Réflexion sur le futur aménagement de l'axe principal du centre-bourg et mise en place d'une zone 30,
- Etude énergétique – salle multifonction.

## **2- Budget annexe : Assainissement**

**Le Compte Administratif 2023 de l'assainissement** présente un excédent net pour le fonctionnement et l'investissement de 50 494.59 € qui, cumulé aux années précédentes, s'élève à 406 142.04 €. L'extension du réseau des eaux usées, rue Broussais, a été réalisé pour un montant de 17 310 €.

**Le Budget 2024 de l'assainissement** s'équilibre quant à lui en fonctionnement à 408 000.00 € et en investissement à 196 712.01 €.

Les réseaux rue de Rennes et rue de la Libération étant les plus anciens de la commune, il sera nécessaire de prévoir leur réhabilitation avant tout projet d'aménagement des rues. Le contrôle des raccordements individuels au tout à l'égout a été en partie réalisé courant 2023. L'étude de réfection des réseaux des eaux usées et des eaux pluviales est en cours.

## **3- Budget annexe : Lotissement Le Chemin de Morgan**

**Le Compte administratif 2023** du lotissement Le Chemin de Morgan présente un excédent de 308 585.50 €. Il correspond à la maîtrise d'œuvre, à la poursuite des travaux de viabilisation (missions géomètre et topographiques, travaux de terrassement et de voirie provisoire, effacement de la ligne électrique, assainissement, exutoire des eaux pluviales, alimentation en eau potable...) et à l'encaissement des lots vendus. Les dépenses, d'un montant de 78 495.41 €, concernent la poursuite des travaux de viabilisation.

13 lots sur 38 commercialisés ont été encaissés sur l'exercice 2023, soit une recette totale de 510 446.04 €.

A ce jour, tous les lots sont réservés, seul 1 d'entre eux est en attente de l'accord du permis de construire. Les autres ont obtenu leur autorisation d'urbanisme. Les logements NEOTOA, sont en cours de construction (4 appartements de type 4 et 4 autres de type 3). La livraison est prévue cet été.

- **Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance, approuve les Comptes administratifs 2023, vote l'affectation des résultats, les Budgets primitifs 2024 de la commune, les 2 autres budgets annexes (assainissement et lotissement) et le tableau des subventions présenté ci-dessus.**

## **Actualités**

### **DÉCLARATION DES MEUBLÉS DE TOURISME**

La commune met à votre disposition un service de déclaration préalable à l'activité de meublés de tourisme et des chambres d'hôtes.

La dématérialisation du service accessible à tout moment, permet à l'utilisateur de procéder à sa déclaration d'activité et de recevoir automatiquement un récépissé de déclaration.

Pour réaliser votre déclaration connectez-vous sur le site suivant : <https://www.declaloc.fr/>

### **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

**Le dimanche 9 juin 2024** auront lieu les élections européennes. Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles **jusqu'au 3 mai 2024**. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans et s'étant recensé à l'âge de 16 ans (une vérification en mairie est préférable). Pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de vous rendre en mairie (pièce d'identité et facture récente à apporter) ou sur le site : <https://www.service-public.fr> (dans les rubriques particuliers, démarches et outils).

## Actualités (suite)

### FRANCE SERVICE ITINÉRANT

Les services publics viennent à vous ! Des agents d'accueil vous accompagnent, en toute confidentialité, **dans le camping-car**. Ce service mobile accompagne l'utilisateur dans la réalisation de ses démarches administratives. La commune de Saint-Domineuc est rentrée dans la tournée du camping-car **depuis le 07/03/24**. Le véhicule sera présent tous les 15 jours sur cette commune.

La prise de rendez-vous est préférable afin de préparer au mieux votre visite. Si la situation le nécessite, il est possible de prendre rendez-vous au domicile. Le calendrier des tournées est accessible en mairie, sur le site internet de la commune ou sur l'application Panneau Pocket.

**Contact** : au 06.75.78.07.07 ou au 06.65.42.66.44, et par mail sur [plouasne@france-services.gouv.fr](mailto:plouasne@france-services.gouv.fr)

### MUTUELLE COMMUNALE

La commune renouvelle l'offre « Santé Ma Commune » - **mutuelle communale**.

La mairie a souhaité vous faire bénéficier d'un tarif avantageux avec **une remise exceptionnelle durable** sur votre complémentaire santé, allant **jusqu'à - 20%**.

Demandez un devis personnalisé, en contactant directement Monsieur Jean-Benoît GUILLOTEL, interlocuteur AXA :

**par téléphone au 07.87.31.42.28** ou **par mail [jeanbenoit.guillotela@axa.fr](mailto:jeanbenoit.guillotela@axa.fr)**, vous conviendrez ensemble d'un rendez-vous lors d'une permanence ou à votre domicile.

### CONSEILLER NUMÉRIQUE

Dans le cadre de son projet social de territoire, la Communauté de communes a mis en place, depuis le mois de janvier, un service gratuit de conseiller numérique qui va à la rencontre des habitants pour les accompagner dans l'usage et l'utilisation de leurs outils numériques. L'objectif est de rendre les participants autonomes dans l'utilisation des outils numériques, qui peuvent, avec un peu d'aide, parfois, être à la portée de tous !

La conseillère numérique itinérante se déplace dans les communes du territoire. Un programme semestriel est établi (disponible en mairie ou sur (le site internet) afin de permettre aux usagers qui le souhaitent de participer à un atelier sur leur commune ou une commune voisine.

Il est proposé des rendez-vous individuels pour être dépanné ou accompagné sur une problématique personnelle (pas de dépannage de matériel, mais à l'utilisation).

La conseillère anime également des ateliers collectifs (de 4 à 6 personnes) pour monter en compétences. Mais elle intervient également pendant des moments de convivialité autour d'un « café numérique » où sont abordés des thématiques spécifiques. L'ensemble du service est gratuit et sur inscription. Vous pouvez prendre contact avec la conseillère numérique au **07.48.83.74.79** mais également par mail à **[v.beliot@bretagneromantique.fr](mailto:v.beliot@bretagneromantique.fr)**

HEURE DU CONTE ET ATELIER VACANCES D'AVRIL  
Bibliothèque de Pleugueneuc



*Les Mille et une nuits*

Mardi 23 avril 10h00-12h00 Atelier Anime ton dessin à partir de 6 ans	Judi 25 avril 10h00-12h00 Atelier Décore ta lanterne à partir de 6 ans
--	---

Gratuit sur inscription

Bibliothèque de Pleugueneuc  
31, rue de Rennes  
35720 Pleugueneuc  
02 99 69 41 52  
[bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr)

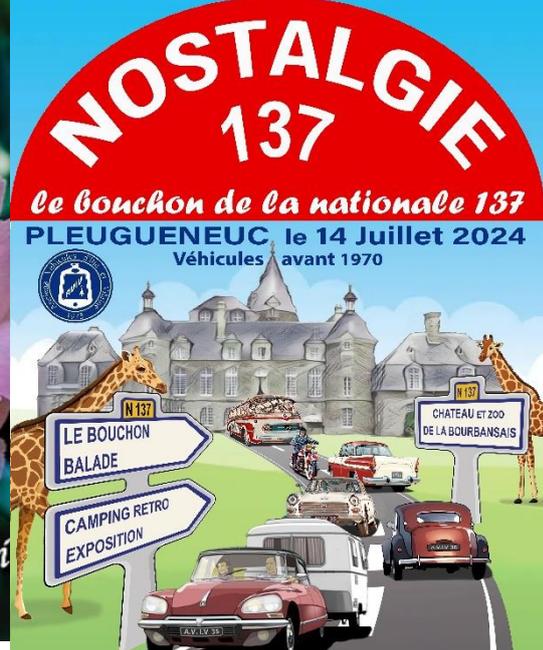
*Couleurs de Printemps*  
Fête des plantes - 3e édition  
27 et 28 avril 2024



Château de La Bourbansais

De 10h à 18h - Entrée 5€ - gratuit pour les - de 14 ans  
À PLEUGUENEUC, à 20 min entre RENNES et SAINT-MALO

**NOSTALGIE 137**  
le bouchon de la nationale 137  
PLEUGUENEUC, le 14 Juillet 2024  
Véhicules avant 1970



Renseignements 02 99 68 45 05 <https://avivasso.com> @aviv35 f page AVIV